VENDREDI 14 SEPTEMRE 2018, L'ASSEMBLEE NATIONALE A VOTÉ

POUR L'INTERDICTION DES PLASTIQUES À LA CANTINE :

UNE VICTOIRE CITOYENNE POUR LA SANTÉ DES ENFANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT!

Montrouge, le 14 septembre 2018

L'association Cantine sans plastique France soutenue par les Fédérations de Parents d'élèves FCPE, PEEP, l'Association des parents d'élèves indépendants, l'Association santé environnement France et Réseau environnement santé, La Ligue contre le Cancer, Génération Cobayes, Générations Futures, Surfrider Foundation, Zéro Waste France, la Ligue des Droits de l'Homme, la CGT Educ'Action 06, salue le **vote unanime** de nos représentantes et représentants à l'Assemblée nationale pour l'amendement n°923 à la loi n°1175 sur l'Équilibre dans le secteur agricole et alimentaire, porté par Mme Rossi :

> *« Au plus tard le 1er janvier 2025, il est mis fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique, dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans. Dans les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants, les dispositions du présent alinéa sont applicables au plus tard le 1er janvier 2028 ».*

Ce consensus de l'Assemblée nationale est un vote historique pour la santé environnementale et la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens et cancérogènes contenus dans les plastiques.

Nous saluons le combat de Mme Rossi, en faveur de l'interdiction des plastiques dans la restauration scolaire et du soutien de M. Prud'homme et Mme Taurine, de M. Bournazel, de Mme Batho qui ont porté cette proposition à l'Assemblée nationale.

Nous remercions les Députées et Députés de l'Assemblée nationale pour leur vote unanime, qui fait de la France le premier pays au monde à s'engager vers une restauration collective saine et durable pour tous les élèves.

Contact : cantinesansplastiquefrance@gmail.com
Magali Della Sudda (secrétaire) : 06 64 37 10 38 -Jérôme Santolini (secrétaire) : 06 85 77 88 83

Cantine sans Plastique France est une association déclarée le 18 février 2018 (RNA n°W921005420). Elle rassemble les personnes et collectifs mobilisés autour des plastiques dans la restauration collective.
Elle a pour objectif l'information, la sensibilisation et les actions en faveur d'une restauration collective saine et durable, plus protectrice de la santé des enfants et de l'environnement.